

Déclaration mondiale pour l'élimination du cancer du col de l'utérus

En tant que médecins, infirmiers, professionnels de santé, agents de santé communautaire, défenseurs des patients, scientifiques et experts en santé publique, nous pensons que l'élimination du cancer du col de l'utérus est à la fois réalisable et constitue une étape essentielle pour améliorer la santé et le bien-être des filles, des femmes, des familles et des communautés à travers le monde.



Nous adressons un appel à **une action d'urgence pour faire de l'élimination du cancer du col de l'utérus une priorité mondiale**, en prenant des engagements de haut niveau et en octroyant les ressources nécessaires pour qu'elle devienne une réalité. Aucune femme ne devrait perdre la vie à cause du cancer du col de l'utérus alors que nous disposons des outils de prévention et, en particulier, lorsqu'il est diagnostiqué à un stade précoce, de traitement.

En 2018, l'Organisation mondiale de la Santé a appelé à l'élimination du cancer du col de l'utérus, l'un des cancers les plus répandus chez les femmes dans le monde. En 2020, les 194 États membres de l'Assemblée mondiale de la Santé ont adopté une résolution appelant à l'élimination du cancer du col de l'utérus et ont adopté la Stratégie mondiale de l'OMS en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique.

Les progrès ont été faibles, en partie parce que le monde a été confronté à une pandémie mondiale de COVID-19 inédite, mais surtout en raison de **l'inégalité de longue date** en matière d'accès aux vaccins vitaux contre le papillomavirus humain (HPV) — le virus qui est à l'origine de la grande majorité des cas de cancer du col de l'utérus — et aux services de dépistage et de traitement du cancer du col de l'utérus et du papillomavirus. Plus de 90 % des 342 000 femmes qui meurent chaque année d'un cancer du col de l'utérus vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'élimination du cancer du col de l'utérus est possible si des mesures urgentes sont prises dans trois domaines : **la vaccination, le dépistage et le traitement**. La vaccination des filles âgées de 9 à 14 ans contre le papillomavirus est le principal moyen de prévention du cancer du col de l'utérus. Les vaccins contre le virus du papillome humain (VPH) sont sûrs et efficaces et peuvent prévenir jusqu'à 90 % des cas de cancer du col de l'utérus.

Le cancer du col de l'utérus peut également être évité grâce au dépistage et au traitement des lésions précancéreuses, mais il reste encore beaucoup à faire pour élaborer des outils de dépistage du papillomavirus et de traitement précoce abordables et adaptés aux régions à faibles ressources. Dans de nombreux cas, le cancer du col de l'utérus peut être guéri s'il est détecté à un stade précoce et si l'on a accès à un traitement approprié, tandis que les cas plus avancés peuvent également être traités avec succès si l'on a accès à des établissements de santé adéquats et à un personnel de santé qualifié.

Depuis l'appel à l'action lancé par l'OMS en 2018, nous sommes encore plus convaincus que **le cancer du col de l'utérus peut être éliminé**. Ce constat repose sur plusieurs évolutions importantes :

1. Après des années de contraintes d'approvisionnement en vaccins anti-HPV, les sociétés pharmaceutiques ont augmenté leur capacité de production — et d'autres ont rejoint le marché — afin de répondre à la demande dans les années à venir.
2. La recommandation de l'OMS de 2022, selon laquelle un schéma vaccinal à une dose contre le VPH a une efficacité et une durée de protection comparables à celles d'un schéma à plusieurs doses chez les filles de 9 à 14 ans, permet aux pays de

surmonter plus facilement les difficultés logistiques et les problèmes de ressources et d'augmenter les niveaux de couverture vaccinale.

3. Les mises à jour des lignes directrices de l'OMS pour le dépistage et le traitement des lésions précancéreuses pour la prévention du cancer du col de l'utérus, y compris le renforcement et l'extension des services de prise en charge du cancer invasif du col de l'utérus, aideront les prestataires de soins de santé à mieux servir les femmes dans le monde entier.
4. Des pays tels que l'Australie et le Rwanda ont réalisé d'excellents progrès vers l'élimination, démontrant qu'il est nécessaire et efficace de prendre des engagements politiques et financiers de haut niveau.

En améliorant l'accès et l'utilisation de la vaccination contre le papillomavirus chez les filles de 9 à 14 ans et en l'associant à des programmes de dépistage et de traitement efficaces pour les femmes, nous avons une occasion historique de prévenir le cancer du col de l'utérus, de réduire considérablement le nombre de décès et d'éliminer une maladie dévastatrice.

Nous disposons des outils nécessaires pour éliminer le cancer du col de l'utérus. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour agir collectivement et concrétiser cette occasion d'atteindre nos objectifs mondiaux en matière de santé, notamment plusieurs objectifs de développement durable et objectifs mondiaux.

Conformément à la Stratégie mondiale de l'OMS en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus, nous invitons :

- **Les dirigeants des pays** à respecter leurs engagements vis-à-vis de la résolution et la stratégie adoptées en 2020 en vue d'accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique, en introduisant et en améliorant notamment l'accès aux vaccins contre le papillomavirus, en garantissant l'accès à des programmes de dépistage et de traitement efficaces et abordables, et en intégrant ces services dans les systèmes de santé primaires.
- **Les dirigeants des pays** à songer à adopter la recommandation de l'OMS pour un programme de vaccination contre le VPH en une seule dose, qui reposait sur un examen des éléments probants attestant d'une efficacité et d'une durée de protection comparables. Les personnes immunodéprimées, y compris celles qui vivent avec le VIH et qui sont six fois plus susceptibles de développer un cancer du col de l'utérus, devraient être prioritaires et recevoir deux ou trois doses de vaccin contre le papillomavirus, le cas échéant.
- **Les dirigeants de pays** à renforcer les capacités de dépistage et de traitement des cancers du col de l'utérus préinvasifs et invasifs, notamment en améliorant les voies d'orientation, en élargissant l'accès à la radiothérapie et à la thérapie systémique, et en améliorant l'accès aux soins palliatifs et aux services d'aide.
- **Les médecins, les infirmiers, les professionnels de la santé, les agents de santé communautaire, les défenseurs des patients, les scientifiques et les experts en santé publique** à partager les données probantes montrant que la vaccination contre le papillomavirus est sûre, efficace et essentielle pour réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus et le nombre de décès qui en découlent.
- **Les responsables communautaires et religieux** à apporter leur concours aux efforts de sensibilisation et de communication déployés à l'échelon local pour assurer la réussite de la prévention, du dépistage et du traitement du cancer du col de l'utérus.
- **Les organisations de la société civile** à apporter leur concours à la mobilisation communautaire, à la sensibilisation et à la création d'une demande afin d'accroître l'utilisation de la prévention, du dépistage et du traitement du cancer du col de l'utérus.
- **Les donateurs et les gouvernements** à financer les programmes de vaccination contre le papillomavirus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire afin de garantir un accès équitable aux vaccins contre le papillomavirus.
- **Le secteur privé** à investir dans des kits d'autoprélèvement du VPH abordables et accessibles et dans d'autres technologies de dépistage et de traitement utilisables dans des régions à faibles ressources. En outre, songer à des solutions de licence et de transfert de technologie pour améliorer l'accessibilité des services de dépistage, de diagnostic et de traitement, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- **Les fabricants de vaccins** à continuer à développer, produire et fournir des vaccins de haute qualité qui répondent aux besoins des pays, et à mettre équitablement des ressources à la disposition des pays à revenu faible et intermédiaire pour combler les lacunes en matière de couverture vaccinale contre le papillomavirus.
- **Les professionnels de l'éducation**, notamment les administrateurs scolaires, les enseignants et les infirmières scolaires, à promouvoir et à apporter leur appui à la vaccination contre le papillomavirus, surtout chez les filles âgées de 9 à 14 ans.
- **Les parents et les tuteurs** à s'informer sur le cancer du col de l'utérus et à favoriser la vaccination contre le papillomavirus de leurs enfants, en particulier des filles âgées de 9 à 14 ans.

Signer la déclaration: cervicalcancerdeclaration.org